Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 74 (1965)

Heft: 1

Artikel: Les cures climatiques pour enfants asthmatiques

Autor: Kohler, Rosette

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682790

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les « nôtres » sont avertis de notre visite. Ils entrent au salon à la queue-leu-leu, un brin intimidés en s'essuyant une dernière fois les mains à leur tablier ou à leur mouchoir

Renata, la seule fille du groupe, ouvre la marche, fait son « knicks » et s'efface devant Friedheim dont les parents sont des réfugiés de Prusse orientale. Lui salue en claquant les talons avec la raideur d'un officier de l'ancienne garde...

Renata comme Friedheim souffrent d'asthme depuis leur âge le plus tendre.

Puis on nous présente Bernd, 7 ans et Fritz-Michel, 9 ans, le « diable » de la bande devenu un peu enfant terrible parce que trop gâté par ses parents. La vie communautaire lui fait du bien... Il s'améliore de jour en jour...

Tous ces enfants sont de milieux très modestes et sur leurs fiches sociales nous lisons à trois reprises: logement insalubre.

Au premier étage, dans la « chambre rose », Ute, la benjamine, nous reçoit, dignement assise sur... son pot. A 22 mois, n'est-ce pas permis?

Ute ne connaît pas encore l'art du « knicks », mais si elle pouvait parler, elle nous dirait qu'elle connaît en revanche fort bien l'atmosphère des hôpitaux où elle a passé la plus grande partie de sa petite vie. Elle fêtera son deuxième anniversaire à Adelboden et regardera les deux bougies roses de sa tourte de fête avec les mêmes grands yeux interrogateurs qu'elle pose sur tout et sur tous

Au revoir Ute, puisses-tu devenir une petite fille heureuse et gaie... Non, vraiment, tu ne veux pas nous sourire avant que nous ne te quittions?

L'après-midi, nous dévalerons un chemin de forêt jonché de feuilles mortes pour aller trouver encore Jürgen dans un home sis à l'autre bout du village.

Jürgen est un être sociable qui nous accueille avec un plaisir manifeste et une parfaite courtoisie. Voici huit mois qu'il est en Suisse. Il y a vécu déjà un printemps, un été, un morceau d'automne et attend l'hiver avec impatience, car son séjour s'achèvera dans deux mois.

— C'est bien, dans deux mois je serai heureux de rentrer chez moi. Maintenant, je le regretterais un peu... la neige, vous comprenez!

Il va à l'école du village. Bien sûr qu'il s'y plaît mais bien sûr aussi qu'il apprécie les présentes vacances « de pommes de terre ». Maintenant, il comprend même le « suisse », mais alors ne lui demandez pas de le parler, ça non, c'est trop difficile... Nous lui expliquons que pour nous aussi, le « suisse », c'est très difficile... Il paraît satisfait. Il n'y a donc pas que lui...

Une tâche du temps de paix de la Croix-Rouge suisse

Les cures climatiques pour enfants asthmatiques

Rosette Kohler, assistante sociale

Au cours des années d'après-guerre, la Croix-Rouge suisse porta l'essentiel de son activité sociale sur l'amélioration de l'état de santé d'enfants déficients dans les pays qui avaient tout particulièrement souffert de la guerre. C'est ainsi qu'elle organisa ses grands convois d'enfants qui nous arrivaient souvent au rythme d'un par semaine et groupaient parfois jusqu'à 500 enfants chacun. Selon leur état de santé, ces derniers étaient soit placés pendant trois mois dans des familles suisses, soit dans des préventoriums où ils faisaient des séjours de plus ou moins longue durée. Dans ce dernier cas, il s'agissait en grande majorité d'enfants atteints de primoinfections tuberculeuses.

De 1940 à nos jours, la Croix-Rouge suisse a ainsi accueilli au total 182 600 enfants dont près de 8000 furent placés dans des homes.

Au cours des ans, les pays voisins du nôtre virent leurs conditions générales de vie se normaliser peu à peu. Des homes d'enfants, des sanatoriums y furent ouverts à nouveau et cette tâche particulière de l'après-guerre que la Croix-Rouge suisse s'était assignée, fut prise en mains, sur une échelle de plus en plus vaste, par les organisations nationales des pays en question. La Croix-Rouge suisse ferma donc ou attribua à d'autres buts les maisons de cure qu'elle avait louées ou achetées en vue d'y recevoir des enfants débiles.

Il y a quelque 6 ans néanmoins, nous constatâmes que les maladies asthmatiques étaient fort répandues dans les pays qui avaient souffert de la guerre et de ses suites. Or, c'est dans ces pays précisément que les conditions climatiques ne conviennent pas au traitement de ces affections ou que les moyens financiers faisaient défaut pour offrir à ces patients les séjours de cure d'assez longue durée que nécessite leur état. Nous prîmes donc la décision d'utiliser les fonds dont nous disposions pour financer les séjours d'altitude d'enfants étrangers, les enfants suisses souffrant d'asthme étant, rappelons-le, placés à la montagne sous les auspices de Pro Juventute.

Cette décision prise, il s'agissait de mettre sur pied un dispositif qui nous permît d'offrir à ces petits malades, dans les meilleures conditions possibles, les séjours d'altitude reconstituants dont ils ne peuvent bénéficier dans leur propre pays.

Pourquoi la Suisse uniquement?

Le climat alpin suisse présente indéniablement les conditions thérapeutiques idéales pour le traitement de certaines formes d'asthme et maladies de voies respiratoires. Il n'est pas rare de constater que, quelques jours déjà après leur arrivée dans nos stations d'altitude, les enfants asthmatiques dont nous nous occupons

ne ressentent plus aucune angoisse, jouent, s'ébattent, font de la marche et même du sport sans souffrir d'aucune gêne respiratoire.

Comme il est assez fréquent que les enfants asthmatiques présentent conjointement des troubles psychiques, l'éloignement momentané de leur milieu familial — fort souvent source du conflit —, joue également un rôle positif.

Pour que ces cures d'altitude aient un résultat durable et certain pouvant même entraîner une guérison définitive, il est nécessaire qu'elles soient suffisamment longues. Leur moyenne est de 8 à 12 mois.

Le choix des enfants

Les enfants bénéficiant de notre action sont sélectionnés selon des critères bien définis:

- preuve doit être donnée que l'état de santé des enfants souffrant d'asthme bronchique que nous invitons ne peut être amélioré dans son propre pays, qu'un changement radical de climat s'impose pour obtenir l'amélioration ou la guérison du cas;
- les enfants proposés ne doivent pas présenter de déficience mentale ou de tares psychiques, car nous ne disposons pas en Suisse de homes d'altitude pour enfants asthmatiques et de plus mentalement débiles ou arriérés;
- l'âge limite est fixé à 14 ans vu qu'il est difficile de trouver des homes acceptant des adolescents audessus de cet âge. Lorsque des exceptions sont tolérées, nous nous assurons que l'enfant s'acclimatera aisément à la vie communautaire et à la discipline de la maison où il sera placé;
- seuls des enfants dont les parents ne seraient pas en mesure de financer de tels séjours bénéficient de notre action

Plusieurs homes privés de l'Oberland bernois et des Grisons nous réservent régulièrement un certain nombre de places à l'intention de « nos » enfants. Mais ceux-ci ne sont point placés au hasard des lits disponibles ici ou là. Chaque cas au contraire fait l'objet d'un examen approfondi et nous tenons compte, dans le choix du home où l'enfant sera placé, des indications de notre médecin de confiance qui a étudié son dossier médical. Nous considérons aussi les possibilités offertes sur le plan scolaire et religieux, les enfants qui en ont l'âge devant pouvoir poursuivre leur instruction dans l'un et l'autre domaine pendant les quelques mois qu'ils passeront en Suisse. Nous exigeons aussi la présence d'un médecin et d'un hôpital à proximité du home.

Le financement

Le coût du voyage et de la pension, les frais médicaux et parfois d'habillement sont couverts par la Croix-Rouge suisse, par les services d'assistance, les caisses-maladie ou encore les sociétés nationales du pays d'origine et par les parents de l'enfant.

Les fonds dont dispose la Croix-Rouge suisse lui sont fournis soit par les contributions de parrainages soit par les subventions fédérales qui lui sont accordées régulièrement pour la poursuite de cette action particulière. Concernant la participation des parents, elle est généralement fort modeste et calculée au pro rata des ressources de la famille. Elle est surtout réclamée aux parents pour que ceux-ci ne considèrent pas comme un « allègement pécuniaire » le départ de leur enfant et conservent à son égard le sentiment de leur responsabilité. Toutefois, nous ne refuserons jamais de recevoir

un enfant sous le prétexte que le montant des fonds réunis à l'étranger ne représente pas une quote-part suffisante.

Nous travaillons en étroite collaboration avec les Sociétés de Croix-Rouge des pays intéressés qui nous soumettent les propositions présentées sur la base d'enquêtes sociales et d'actes médicaux détaillés.

Ces quelques mois de cure bénéfique...

La moyenne des enfants placés dans divers homes suisses sous nos auspices est de 40 environ.

Dans la plupart des cas, les cures d'altitude se soldent par un résultat positif, en ce sens que si elles ne permettent pas à tous les enfants qui en bénéficient d'atteindre une guérison stable et définitive, les améliorations qu'elles suscitent influencent favorablement la vie de l'enfant de retour dans son foyer.

Parfois, nos petits patients doivent bénéficier d'une cure de rappel pour obtenir le succès désiré.

D'une manière générale, les enfants se font rapidement à la vie communautaire du home et rares sont ceux qui s'ennuient de la maison une fois passés les premiers jours d'acclimatation. Puis ils vont à l'école ou suivent un enseignement particulier. La directrice du home a non seulement pour tâche de veiller à leur bien-être physique mais elle doit aussi jouer un rôle d'éducatrice, en ce sens que les enfants asthmatiques doivent peu à peu apprendre à surmonter les difficultés physiques et très souvent psychiques provoquées par leur état de santé. Dans bien des cas, ces difficultés les avaient empêchés de mener jusqu'ici une existence d'enfant normal, soit qu'ils aient véritablement été trop affectés par leurs crises d'oppression fréquentes, soit que leurs parents n'aient pas ou aient mal compris qu'un enfant asthmatique doit être considéré comme un être handicapé certes, mais non pas comme une victime qui deviendrait bien vite despotique si on lui passe tous ses caprices. Durant leur séjour en Suisse, ces enfants doivent donc non seulement se faire du bien sur le plan physique, mais apprendre aussi à utiliser judicieusement leurs forces, à ne pas les surestimer mais à ne pas les sousestimer non plus; ils doivent apprendre également à ne pas compter toujours sur l'aide d'autrui ni sur la commisération constante de leur entourage. En deux mots, ils doivent, en ces quelques mois, acquérir une « capacité de vivre » qui les mettra en mesure de devenir des membres normaux de la société.

Souvent, en effet, les enfants asthmatiques sont devenus de petits tyrans sachant profiter et tirer parti de l'angoisse que procurent à leurs parents leurs crises d'oppression. Bien vite, les parents apeurés deviennent trop faibles à l'égard de leur enfant déficient et se laissent imposer toutes les volontés du petit malade qui se croit aisément le centre du monde.

Le retour au foyer

Sans vouloir ni pouvoir pour autant généraliser, l'on constate fréquemment que les enfants asthmatiques sont souffert de conflits familiaux, scolaires, affectifs. Parents réfugiés, désunis, père buveur, mère malade, accablée de soucis et les angoisses morales ressenties par l'enfant en bas-âge peuvent avoir provoqué l'apparition des premières crises d'asthme devenues ensuite récidivantes. Il serait toutefois exagéré de prétendre que l'asthme est toujours fonction de troubles psychiques antérieurs, mais tout comme un trouble psychique peut provoquer une réelle maladie



Jürgen qui a déjà vécu en Suisse un printemps, un été et un morceau d'automne attend l'hiver avec impatience... La neige, vous comprenez! Photo E. Düblin

physique, un traumatisme purement physique — tel qu'un accident par exemple — peut avoir des répercussions sur l'état psychique de l'individu. C'est ainsi que dans l'asthme en particulier, nous parlons souvent à la fois de « difficultés physiques et psychiques ».

Aussi est-il important que nous ne nous désintéressions pas de « nos » enfants après leur retour dans leur famille.

Nous ne faisons jamais faire à un enfant un séjour de plus de 18 mois dans un home. D'une part, en effet, ce laps de temps doit, si celle-ci est possible, apporter l'amélioration désirée, d'autre part, l'enfant risquerait, au-delà de cette durée, de rencontrer trop de difficultés à se réadapter à son milieu familial.

Nous préférons, s'il le faut et comme nous l'avons mentionné déjà, mettre ultérieurement les enfants qui en auraient besoin au bénéfice d'une deuxième cure d'altitude.

L'assistante sociale qui s'est occupée de l'enfant avant son départ pour la Suisse le suivra à son retour chez lui. Il n'est en effet pas rare que le retour au foyer entraîne chez l'enfant une récidive des crises dont il avait été épargné tout au long de son séjour à l'altitude. Nous retrouvons ici le facteur psychosomatique qui, très souvent, est à l'origine des crises mais ces rechutes sont généralement passagères et disparaissent aussitôt que l'enfant a rétabli ses anciens contacts avec ses parents, ses frères et sœurs, ses camarades d'école.

Il est néanmoins des cas où les difficultés que l'enfant rentré de Suisse rencontre avec son entourage sont telles que le résultat de la cure paraît définitivement menacé. Il s'agit des cas où les parents ne veulent ou ne peuvent admettre que leur enfant ait changé en ces quelques mois et qu'il convient d'avoir à son égard une attitude autre qu'autrefois. Pour pallier en quelque mesure ces situations malencontreuses, nous avons coutume de remettre aux parents, après le retour de l'enfant, une notice leur donnant quelques conseils concernant l'attitude qu'ils doivent désormais adopter vis-à-vis de leur petit malade. Nous leur donnons bien sûr aussi quelques conseils d'ordre plus pratique, de telle sorte que cette œuvre typiquement médico-sociale que nous avons entreprise en faveur d'enfants asthmatiques se solde réellement par un bienfait durable pour la grande majorité d'entre-eux.

Restent ceux, évidemment qui retrouveront inchangée l'atmosphère familiale déprimante qu'ils connaissaient avant leur départ pour la Suisse. Pour ces enfants-là, l'on ne peut faire plus qu'espérer que les forces et les réserves de santé morale et physique dont ils auront fait provision en Suisse leur permettront de mieux surmonter les difficultés qui les attendent.